

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 31 mai 2016**

---

Délibération n° 2016 - 31/05/2016 – 8

*Equipements pédagogiques 2016*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 11 mai 2016

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 27 voix pour (unanimité) :**

**la répartition des crédits dans le cadre de l'appel à projets Equipements pédagogiques 2016.**

Dijon, le 1<sup>er</sup> juin 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



*P.J. : Compte-rendu de la Commission de la pédagogie du 29 avril et du 2 mai 2016  
Tableau « Recensement des demandes de projets d'équipements pédagogiques 2016 »*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Compte rendu de la séance du vendredi 29 avril 2016**

Ouverture de la séance à 14h10.

**1. Informations générales**

Jean-Jacques BOUTAUD, qui préside la Commission de la Pédagogie, se présente aux membres de la Commission de la Pédagogie (CP). Il précise qu'il a été élu Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) le 8 avril 2016. Il explique qu'il va mener cette mission avec les Vice-Présidents délégués (Christelle SEREE-CHAUSSINAND sur le niveau Licence, Gilles BRACHOTTE pour les formations technologiques et professionnelles et Frédéric DEBEAUFORT sur le lien Formation-Recherche) et Grégory WEGMANN, Conseiller spécial auprès du Président en charge du suivi de l'offre de formation et du pilotage. C'est un dispositif riche et complet qui devrait permettre de travailler dans la coordination, avec une répartition des dossiers entre les différents Vice-Présidents.

Ces missions sont menées avec l'appui administratif du Pôle formation et vie universitaire, et notamment le service piloté par Aline FULON (Règlementation et gestion de l'offre de formation)

Il précise que les évaluations des formations HCERES viennent d'arriver dans l'établissement. Elles seront transmises aux Directeurs de composantes rapidement.

En termes de calendrier, il y aura deux autres CP : les 2 et 28 juin. Cela permettra de lisser le travail et de finaliser le dossier accréditation si certaines fiches ne sont pas encore prêtes.

**2. Accréditation de l'offre de formation de l'Université de Bourgogne pour le contrat 2017-2021**

Jean-Jacques BOUTAUD invite Grégory WEGMANN à évoquer le point Accréditation et la remontée des fiches AOF auprès de la DGSIP.

Un diaporama est diffusé en séance, évoquant les points suivants :

*Le calendrier de gestion :*

*\* Vis-à-vis de la DGSIP et de l'HCERES*

- Retour des évaluations du HCERES : début avril 2016*
- Dépôt du dossier d'accréditation auprès du ministère : début juillet 2016*
- Dialogue avec les établissements du site : début décembre 2016*
- CNESER accréditation : avril 2017*

*\* En interne de l'UB :*

- 29 avril prochain: Transmission des fiches AOF et des fiches de soutenabilité*
- Les propositions de maquettes / fiches filières telles qu'avancées dans vos composantes pourront être jointes*
- 11 mai Discussions et votes à la CFVU*
- 3 juin Transmission des fiches RNCP et ADD*
- 15 juin Discussion et votes à la CFVU, ajustements*
- 15 juillet au plus tard (date de fermeture de l'interface de saisie des fiches): transmission à la DGSIP*

*Les nouveautés*

- La DGSIP, dans un souci d'allégement et de simplification de la procédure d'accréditation ne demande plus aux établissements de compléter les deux premières parties du dossier (stratégie et prise en compte de la stratégie nationale). Pour évaluer ces deux volets, la DGSIP s'appuiera sur le rapport d'autoévaluation remis par l'établissement au HCERES à l'automne 2015.*
- Disparition des notions « porteurs/portés » pour les co-accréditations.*
- La notion de mention de master unique obligatoire sur un site (COMUE) disparaît.*
- Dossier spécifique pour l'accréditation des ESPE.*

#### *Les documents utiles*

- Une foire aux questions
- Guide de l'accréditation
- Modèles de fiche AOF, fiche filière, fiche RNCP et vademecum et fiche ADD
- Circulaire masters internationaux
- Fiches de soutenabilité

Les documents doivent être envoyés à l'adresse [accreditation@u-bourgogne.fr](mailto:accreditation@u-bourgogne.fr)

Grégory WEGMANN précise que le travail peut être assez interactif sur les fiches AOF. La discussion s'orientera aussi en fonction des questions. Il indique que l'HCERES a transmis les évaluations des champs de formation et que des observations ont été envoyées par l'UB. Les évaluations de chacune des mentions seront rapidement transmises aux composantes. Le dépôt de commentaires n'est pas obligatoire. Il peut s'agir de rectifier des erreurs factuelles ou de faire remonter des commentaires de fond sur des remarques qualitatives.

La DGESIP va utiliser ces rapports pour accréditer la future offre de formation. Mais ce ne sera pas du oui ou non. La DGESIP va faire des commentaires et il y aura alors un dialogue avec le ministère. Il pourra y avoir plusieurs allers retours (ex : sur des changements de parcours).

Jean-Jacques BOUTAUD précise qu'après avoir lu quelques évaluations, il apparaît que l'HCERES est plus dans le compromis. Le retour devrait être plus factuel car l'architecture des dossiers est désormais mieux maîtrisée. La typologie des remarques n'est pas comme il y a quelques années.

Grégory WEGMANN précise que pour ces évaluations, on retrouve notamment les rubriques suivantes : pas assez de recours au numérique, faible internationalisation, place des stages, manque de professionnalisation et de mutualisation... Mais dans l'ensemble, il y a une bonne évaluation des mentions.

Les fiches AOF pourront être vues en CFVU les 11 mai et 15 juin.

Les fiches RNCP et ADD sont importantes mais on a plus de temps. On pourra les peaufiner au fil de l'eau.

Il y a une vraie simplification de la part de la DGESIP pour la vague B sur la procédure d'accréditation. Il n'y a plus de notion d'établissement porteur / porté.

Sur un plan administratif, l'ensemble des fiches AOF devra être saisi sur la plate-forme PELICAN.

On doit nous accorder sur qui va saisir la fiche.

Il y a un temps le ministère demandait des mentions uniques par sites mais cela est fini. Le curseur pour une seule mention est beaucoup plus fort.

Pour l'ESPE, un dossier spécifique est à faire, avec un volet très stratégique.

Marie-Geneviève GERRER indique qu'elle est très en colère par rapport à toute la sollicitation que va induire la constitution de ce dossier, tant auprès des enseignants que des personnels administratifs. Cela va être très chronophage dans une période déjà compliquée puisque la préparation de la rentrée 2016 est en cours.

Lionel CROGNIER signale le fait qu'il est important que la communication circule entre UB et UFC pour les formations accréditées (circulaires internes UFC ou UB par exemple). Tout changement mineur affecte en effet l'ensemble. Il faut vraiment que cela devienne un réflexe entre les deux établissements. Pour cela, les outils de pilotage sont très utiles.

Grégory WEGMANN précise que Frédéric MUYARD vient d'être réélu VP CFVU pour l'UFC.

Il est clair qu'à ce jour, nous sommes loin d'avoir des réflexes mais les dossiers communs sont suivis et les interlocuteurs connus. Cela a pu engendrer des remarques de l'HCERES, sur par exemple des tableaux de données pour les étudiants différents.

Grégory WEGMANN indique qu'il y a actuellement beaucoup de discussion sur l'homogénéisation des systèmes d'information entre les établissements de la COMUE.

Il est proposé aux membres de la CP d'étudier quelques exemples de fiches AOF. On verra pour les licences lundi 2 mai 2016 car Christelle SEREE-CHAUSSINAND sera présente.

Exemple : licence professionnelle Mention Industries Agro-Alimentaires, Alimentation

Frédéric DEBEAUFORT présente cette fiche. Il précise que la Mention agro-alimentaire est extrêmement large. Il est ici prévu deux parcours. 1 : Management de la Production dans les industries Agro-Alimentaires - MPIAA

2 : Licence professionnelle spécialisation Agro-Alimentaire pour la maintenance et les travaux neufs.

Il est question de management et gestion pour le premier parcours alors que le second parcours est très technique et particulier. Il y a donc deux métiers différents dans une même mention.

Ce qui a été difficile, c'est d'arriver à montrer les socles de compétences communs. Il n'y a rien de mutualisé pour des questions pratiques et les effectifs sont bloqués à 15 pour ne pas saturer le marché. Cela devient difficile d'envoyer des étudiants en stage. Ces arguments ont été mis dans la fiche.

Les équipes en présence sont indiquées et cela peut être un point remarqué par la DGESIP, surtout pour les LP. Il ne faut pas trop déléguer à des partenaires en effet et garder un minimum de 35% d'enseignants de l'université dans l'équipe pédagogique.

Pour le conseil de perfectionnement, cela est obligatoire en LP.

S'il y a des conventionnements particuliers, il est important de le spécifier sur la fiche afin de garantir la qualité du partenariat.

Grégory WEGMANN précise qu'il y a un niveau de pertinence qui nous oblige à réfléchir sur nos fiches. On alertera sur la marge de liberté qu'il leur reste. Très globalement, les VP sont en vigilance sur les dossiers. Il est possible de prendre l'information sur les fiches voisines.

Sébastien CHEVALIER demande s'il y a des créations ex nihilo sur le niveau licence professionnelle.

Il est précisé que deux licences professionnelle de l'IUT Creusot n'en font plus qu'une. Cette nouvelle LP répond aux Il faut noter que les LP fonctionnaient sur le système « mentions-spécialités », avec souvent une mention =une spécialité. L'application de la nomenclature nationale change la donne. Il ne reste plus que deux ou trois licences professionnelles qui sont proposées en formation initiale dont la mention Aménagement du paysage qui compte trois parcours dont un en FI. Cela nécessite un travail entre l'IUT Dijon et l'UFR Sciences humaines. Il y a peu de mutualisation, pour différentes raisons, notamment pédagogiques

Jean-Jacques BOUTAUD précise que l'item Santé est important. Il y a une structuration générale à faire valoir au niveau de l'UB en lien avec la Santé.

Sébastien CHEVALIER demande comment seront gérées les demandes d'accréditation pour les Masters qui dépassent de beaucoup le nombre d'heures préconisé par le Président. Il trouve qu'il y a beaucoup de Masters tubulaires, ne cadrant pas avec l'esprit LMD, avec la notion de socle en M1.

Gregory WEGMANN précise que les demandes seront étudiées selon plusieurs critères. Il y a des DOM en ce moment pour évoquer la soutenabilité de l'offre de formation.

La hausse des effectifs en licence peut expliquer des croissances fortes en heures.

Frédéric DEBEAUFORT indique que les composantes devront assumer le delta au-delà des 750 heures. Il y a des mentions très spécialisées. C'est à double tranchant et vis à vis de l'affichage, c'est moins lisible.

Le système d'accréditation doit être appréhendé en se rappelant que l'on a de la plasticité et que l'on se garde la possibilité de créer ou fermer des parcours

Exemple du Master information communication : il y a toujours un parcours recherche et 4 parcours professionnels.

Maintenant il y a plutôt une déclinaison par axes et les métiers ont été décrits dans la fiche.

Il y a une présentation de l'équipe. Il faudrait rajouter les sections de rattachement CNU. Dans le conseil de perfectionnement, il faut un représentant BIATSS, dont un membre du SCD.

Il faut qu'au vu de la présentation de l'équipe, on voie que les compétences que l'université associe au diplôme correspondent aux enseignements.

Pour un master international, il faut une fiche de caractérisation spécifique.

Exemple d'une fiche AOF de Sciences et techniques avec des schémas, qui seront appréciés des conseillers scientifiques de la DGESIP. Il est vrai que comme il y a beaucoup de mutualisation dans ces cursus, cela permet de synthétiser.

Farazine BOUZIANE demande comment l'accès à une langue étrangère en master prévu dans l'arrêté du 22 janvier 2014 sera retranscrit dans les fiches AOF.

Grégory WEGMANN précise qu'il faudra être vigilant sur ce point. Mais il faut aussi se poser la question des modalités de contrôle de ce point. Il ne faut tel score comme en école d'ingénieurs (TOEIC...).

Cela sera à retravailler dans le cadre du référentiel commun des études car ce n'est pas précisément spécifié dans une rubrique de la fiche AOF. Il faudra que cela puisse apparaître également dans les fiches filières des différentes mentions.

**CP**

**Les observations formulées en CP seront transmises aux membres de la CFVU**

### 3. Diplômes d'université

➤ UFR STAPS : création du DU «Educateur Sportif et Activité Physique pour la Santé »

Florent FOUQUE, enseignant à l'UFR STAPS, présente le projet aux membres de la CP.

Depuis la fin du 20ème siècle et de manière plus marquée en ce début de 21ème siècle, les recommandations internationales (OMS) et les politiques de santé nationales incitent les populations à pratiquer une activité physique pour demeurer en bonne santé. La pratique d'activité physique de loisir ou au sein d'associations sportives (club) vise l'atteinte de ces objectifs.

Plus récemment, le vote de l'amendement Fourneyron (novembre 2015) dans le cadre de la loi de modernisation de la santé, instaure la prescription de l'activité physique par les médecins généralistes pour les personnes atteintes de maladie de longue durée.

Cet article L. 1142-30 de la loi précise que « Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une maladie de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient ».

Or, du fait de l'absence de formation initiale, les professionnels du monde sportif sont confrontés aux difficultés de l'adaptation de leur spécialité sportive à ces personnes fragilisées (porteuses de maladies chroniques non-transmissibles, avançant en âge ou en situation de handicap). Ce manque de formation constitue un frein important à l'essor du sport-santé.

Ce DU doit permettre à ces professionnels de mettre en œuvre des activités physiques et/ou sportives adaptées à ce public et permettant un bénéfice pour leur santé.

Les fondements théoriques et les applications pratiques sont issus :

- des connaissances accumulées depuis plusieurs années par le laboratoire de l'U1093 à l'UFR STAPS de l'Université de Bourgogne, particulièrement dans le domaine de la physiopathologie et du vieillissement (normal et pathologique) et du reconditionnement de la fonction motrice par l'activité physique.
- de la filière Activités Physiques Adaptées et Santé, ouverte en 2003 pour le L et en 2004 pour le M.

Les objectifs de la formation sont :

- Transmettre une actualisation des connaissances scientifiques et épidémiologiques sur la sédentarité, le vieillissement, les maladies chroniques et sur le déconditionnement physique qui en résulte ;
- Mettre en lien les prescriptions en activités physiques, les contre-indications formulées et les recommandations (internationales, nationales ou par spécialité médicale) pour atteindre des bénéfices pour la santé ;
- Fournir des outils pour l'évaluation des risques, des capacités motrices et des progressions ;
- Transmettre des outils et méthodes de reconditionnement par l'activité physique et/ou sportive adaptée aux populations fragilisées ;
- Mettre en relation des connaissances théoriques et l'action sur le terrain professionnel ;
- Connaître le contexte dans lequel le sport-santé se développe, son réseau, les rôles et missions des différentes institutions en charge de le développer et les acteurs pluridisciplinaires qui le composent ;
- Les former à l'Education Thérapeutique du Patient

La formation se veut interdisciplinaire et lieu de rencontre, d'échanges entre les différents acteurs du sport-santé.

Il n'existe aucune formation comparable dans les universités voisines ou dans d'autres établissements publics ou privés de l'académie ou des académies proches.

Florent FOUQUE explique que le choix a été fait de se positionner assez tôt et ainsi profiter des compétences de la filière APA et des ressources du laboratoire INSERM et de pouvoir s'entourer de l'ARS, la DRJSCS, comité régional olympique sportif. Par rapport aux métiers, l'idée est que cela vise des éducateurs qui souhaiteraient ouvrir leur discipline à d'autres publics. Il y a une ligne de démarcation créée qui répond à une demande spéciale. Les personnes viennent pratiquer une activité physique, plutôt qu'une activité sportive. Cela explique l'intitulé du DU. Laurent JAILLET précise que la demande originelle provient de l'UCPA qui veut ouvrir des créneaux à d'autres types de publics. On recense déjà trois demandes (ex : pour des gens greffés du cœur qui voudraient faire du rugby loisirs).

Le budget est calculé sur une base de 10 personnes par an (« fournies » par l'UCPA, qui s'engage sur ce principe de fonctionnement).

Le tarif prévu pour une formation avec prise en charge individuelle est de 2 500 € et celui pour une formation prise en charge par un organisme de 2 900 €. Ces sommes ne comprennent pas le droit d'inscription universitaire

Lionel CROGNIER rappelle que le Centre national pour le développement du sport finance des appels à projets. Par exemple, le Conseil Régional flèche 400000 euros par an sur des projets « sport santé ». C'est un champ assez concurrentiel mais très motivant. Il y a une vraie demande sociale au niveau des clubs dans ce domaine. Cela peut

encourager les inscriptions au DU compte tenu de la formation proposée. Il y a aussi un appui sur la Recherche. Ce serait le cinquième DU pour l'UFR STAPS.

**CP**

**Pas d'observations particulières sur ce projet de DU**

➤ IUT Le Creusot : création du DU #ICI « #Initiatives #se Construire #Innovation »

Olivier LALIGANT, Directeur de l'IUT Le Creusot présente le projet aux membres de la CP.

Il précise que l'ambition avec ce DU est de créer un environnement riche et varié, évolutif, dans lequel l'étudiant puisse se construire à travers une idée ou un projet en fonction de ses envies et passions. Ce DU a également une mission de remobilisation pour les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion professionnelle à travers notamment la révélation de leurs talents et de leurs compétences sociales. Enfin, ce cursus s'adresse à des salariés en formation continue qui travaillent au sein d'entreprises qui favorisent l'entrepreneuriat. Le projet est en lien avec le dispositif Talent Campus.

Le programme du DU est basé sur une expérimentation d'une année à travers le dispositif #ICI lancé en septembre 2015 sur le campus du Creusot et qui a fait ses preuves sur des projets partagés avec des entreprises partenaires (Michelin Blanzay, Onze Plus et PAS à PAS Communication). Les jeunes devaient trouver un projet dans le thème vélo-énergie. Il y a eu un financement de 750 euros par Michelin et trois personnes de cette entreprise sont venues une fois par mois pour aider et accompagner les jeunes.

La validation du DU suppose un haut degré d'exigence dans l'implication des étudiants. De nombreux facteurs agissent sur la motivation de l'étudiant, notamment le sentiment d'efficacité personnelle et la perception de l'environnement. Ce DU expérimental se propose de réunir les meilleures conditions pour développer la motivation de l'étudiant et donc sa réussite

L'expérimentation étant positive, l'IUT a décidé d'ouvrir un DU. Il faut avoir en tête le fait que dans les filières technologiques, les étudiants n'ont pas le temps de concilier filière et études. Là, il s'agit de réserver une année pour des projets. Le but est que le jeune ne soit pas isolé et puisse développer des compétences sociales. Ce cursus prépare de futurs professionnels innovateurs et entrepreneurs, créatifs et capables de monter et développer des projets avec des équipes pluridisciplinaires, de prendre des risques, de faire preuve de bon sens et d'évoluer dans un environnement méconnu.

Le public visé est constitué de :

- Candidats majeurs, profils variés, sans condition de diplôme ou études (voir pré-requis), pour les jeunes passionnés qui ne trouvent pas leur voie.
- Salarié en formation continue qui souhaite développer ses compétences entrepreneuriales.

Les étudiant(e)s inscrit(e)s à l'IUT du Creusot ou au Centre Universitaire Condorcet peuvent inscrire dans ce DU pour obtenir un double diplôme et porter un projet en parallèle de leur formation initiale.

Sébastien CHEVALIER se dit ravi que cette démarche prenne forme. Il est totalement favorable à ce DU qui mixe les publics et a un vrai rôle social. Les entreprises vont adhérer complètement. Pour le financement, le Conseil Régional pourrait être sensible alors il faudra voir ce qui est possible par ce biais. Il ne se fait pas de souci pour le succès de ce DU. Le jeu organisé à la rentrée en grande nature avec 540 étudiants était déjà encourageant.

Farazine BOUZIANE pose la question des droits d'inscription à ce DU et demande si un étudiant de FI peut s'inscrire.

Il est précisé que si un étudiant veut suivre le DU en formation initiale, il faut que cela soit prévu dans le dossier.

Olivier LALIGANT précise que deux entreprises veulent s'engager dans le financement : le Crédit Agricole et Michelin

Anne JORROT-DEBEAUFORT précise que ce DU devra s'autofinancer. Les entreprises pourront financer le stagiaire. Le budget prévisionnel a été calculé pour un effectif de 24 étudiants.

L'ouverture sera conditionnée par la garantie des recettes car seul un autofinancement est envisageable.

Le montant des frais de formation est de 1200 euros et il faut ajouter les droits d'inscription (niveau Licence).

La question est posée quant à la possibilité d'accueillir dans ce DU des étudiants de l'IUT qui seraient en réorientation après un premier semestre non validé. Il faudra le cas échéant que cela soit prévu dans le dossier et que l'exonération éventuelle des droits soit précisée.

**CP**

**Les observations formulées sur ce projet de DU seront relayées aux élus de la CFVU**

#### 4. International : projets présentés par le Pôle international

Jean-Jacques BOUTAUD invite Bernhard ALTHEIM à présenter les projets.

Il évoque tout d'abord trois projets d'échanges non diplômants :

Projet 1 : LIBAN - Université Antonine- ESPE – département CIPE, porté par Joëlle Demougeot-Lebel Il s'agit d'une nouvelle annexe (3) à l'accord-cadre avec l'Université Antonine dans l'objectif d'être en appui au Centre d'Accompagnement en Pédagogie Universitaire et d'Intégration (APUI) de l'Université Antonine quant à la construction d'une offre de formation et d'accompagnement.

Projet 2 : THAÏLANDE - King Mongkut's Institute of Technology Ladkrabang (KMITL) - IUT Dijon Auxerre, IUT Le Creusot, ESIREM et les Laboratoires Le2i et ICB (porteurs : Franck Marzani, David Fofi, Sébastien Chevalier). Cet accord vise à la mise en place d'un nouvel accord qui permettra à l'ESIREM, à l'IUT Dijon Auxerre, à l'IUT Le Creusot et à KMITL d'échanger des étudiants en stage dans les laboratoires du partenaire et aux deux IUT d'envoyer et d'accueillir jusqu'à 5 étudiants par an en séjour d'étude.

Projet 3 : THAÏLANDE - King Mongkut's University of Technology North Bangkok (KMUTNB) – ESIREM, porté par le laboratoire ICB (Sébastien CHEVALIER). Il s'agit de la mise en place d'un nouvel accord qui permettra à l'ESIREM et à la « Faculty of Engineering » de KMUTNB d'échanger des étudiants en stage dans les laboratoires du partenaire.

Cinq projets d'échanges diplômants sont ensuite présentés :

Projet 4 : ALLEMAGNE - Johannes Gutenberg Universität Mainz (JGU) - UFR Droit, Sciences économique et politique porté par Sabine Corneloup : renouvellement de l'annexe 2 à l'accord-cadre pour le fonctionnement d'un double diplôme niveau Master en droit international privé. Ce double diplôme est soutenu par l'Université franco-allemande (UFA).

Projet 5 : CANADA - Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) - IUT Dijon-Auxerre et ESIREM, porté par Martine Nuguet et Albert Dipanda. Il s'agit de la mise en place d'un nouvel accord pour

- échanger des étudiants en exonération des frais d'inscription
- admettre des étudiants de l'IUT dans différents programmes de baccalauréat (licence) de l'UQAC (annexes 5 a – 5 e)
- admettre des étudiants de l'ESIREM dans différents programmes de maîtrise (master) de l'UQAC (annexes 5f-5h)

Bernhard ALTHEIM rappelle le contexte dans lequel se font les accords avec le Canada depuis la réforme connue par les universités canadiennes (certaines formations ont fermé, les droits d'inscription sont plus élevés pour financer). Avant, il y avait les accords via la CREPUQ mais cela est fini. Cela a été remplacé par la BCI, mais beaucoup d'universités canadiennes quittent la BCI. Cela a été un vrai cataclysme. Il s'avère que les étudiants canadiens ne veulent pas venir en France. Les étudiants français qui voudraient passer le « baccalauréat » ou la « maîtrise » pourront le faire. L'important est que les étudiants français ne payent pas les droits d'inscription.

Projet 6 : CHINE - Sichuan International Studies University (SISU) – IAE, porté par Bertrand Belvaux  
C'est le renouvellement de l'accord-cadre et mise en place d'une nouvelle annexe pour :

- admettre des étudiants de SISU au master « Administration des entreprises » (version française et anglaise)
- envoyer des étudiants de l'IAE à SISU en échange non diplômant pour un ou deux semestres

Il faut noter que SISU est une université où les étudiants ont un très bon niveau en français.

Projet 7 : GABON - Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM) - UFR SVTE porté par François Bretagnolle. Il s'agit de la mise en place d'un accord pour établir un échange d'étudiants diplômant et non diplômant du niveau L au doctorat et pour faciliter le recrutement d'étudiants de USTM dans des diplômes de niveau L et M de l'UFR SVTE.

Projet 8 : MADAGASCAR - Université Catholique de Madagascar (UCM) - UFR Sciences Humaines, porté par Maryse GAIMARD. Cet accord a pour objectif :

- l'admission d'étudiants de l'UCM qui voudraient suivre un des Master de l'UFR Sciences Humaines de l'uB
- l'accueil à l'UCM, d'étudiants de niveau Master de l'uB en échange non diplômant pour un complément de formation sur les questions du développement ou un stage de master.

Pour le Gabon et Madagascar, Bernhard ALTHEIM précise que ces accords peuvent contribuer à former une élite universitaire. Il est possible que des échanges soient organisés au niveau du doctorat.

**CP**

**Pas d'observations particulières sur ces projets internationaux**

## **5. Offre de formation rentrée 2016**

- UFR Langues et Communication : fermeture du master E-Langues

Le conseil de l'UFR Langues et Communication a voté la fermeture du M1 du master E-Langues à compter de la rentrée 2016, compte tenu de la faible attractivité de cette mention.

**CP**

**Pas d'observations particulières**

- Différentes composantes : modifications des modalités de contrôle des connaissances

Jean-Jacques BOUTAUD indique que le tableau transmis aux membres de la CP recense les demandes formulées par les composantes. Il serait très chronophage d'étudier chaque demande de façon particulière. Les modifications demandées sont le plus souvent mineures. Il est noté que l'UFR Lettres et Philosophie a demandé un nombre important de modifications pour la rentrée 2016. Le Directeur de l'UFR, Éric HEILMANN, les présentera lundi 2 mai 2016.

**CP**

**Pas d'observations particulières sur ces demandes**

## **6. Conventions pédagogiques**

- Convention entre l'UB (UFR Sciences de Santé) et les Universités d'Auvergne, Lorraine et Strasbourg relative à l'accueil d'étudiants dans les filières « Odontologie »

Ces conventions sont signées chaque année et concernent l'accueil d'étudiants de PACES dans la filière odontologie, celle-ci n'existant pas à l'UB. Chaque université d'accueil conventionne sur un nombre précis d'étudiants accueillis : 10 pour Auvergne, 8 Lorraine et 6 pour Strasbourg.

- Convention entre l'UB (UFR STAPS) et le CHU Dijon (centre de jour V.HUGO) relative à la réalisation en commun d'une activité adaptée (volley-ball)

Cette convention règle les modalités de réalisation d'une activité adaptée encadrée par Elodie ROBERJOT pour des étudiants de L3 APAS et ES qui aura lieu en janvier et février 2017.

- Convention entre l'UB (ESPE) et le GIP-FTLV relative à la participation de membres du GIP-FTLV aux formations de la filière Education-Formation de l'ESPE

Cette convention formalise les modalités d'intervention de membres du GIP-FTLV dans le cadre de formations dispensées par l'ESPE (licence EFEC et département Diderot).

**CP**

**Pas d'observations particulières sur ces trois conventions**

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Jacques BOUTAUD clôt la séance à 17 heures



**Compte rendu de la séance du lundi 2 mai 2016**

Ouverture de la séance à 14 heures 10.

Jean-Jacques BOUTAUD précise que les évaluations HCERES ont été envoyées aux Directeurs de composantes vendredi 29 avril 2016 en fin d'après-midi. On est plutôt dans une situation de compromis entre les équipes pédagogiques et les experts HCERES. Un panorama clair de la future offre de formation sera établi une fois le recensement des fiches AOF fait.

Un comparatif entre les deux offres de formation est évoqué

	offre de formation rentrée 2017		offre de formation rentrée 2012	
	mentions	parcours	mentions	spécialités
licence	26	54	26	13
LP	45	63	31	45
master	50	166	30	136

Cela est intéressant en termes de structuration de l'offre de formation.

**1. Equipements pédagogiques 2016**

Grégory WEGMANN présente le dossier aux membres de la CP. Un diaporama est diffusé en séance :

Extraits :

- Enveloppe de 800 000 €
- Cofinancement Région / Université
- Les critères d'éligibilité :
- Projet à implication pédagogique direct
- En lien avec les grandes orientations du contrat
- Une part importante réservée au renouvellement des équipements

*Critères dans lesquels devront s'inscrire les projets (2016)*

*Rubrique 1 – Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes*

*Rubrique 2 – Projets innovants répondants à un ou plusieurs des critères suivants :*

- Les langues et l'international
- L'innovation pédagogique
- Les projets inter-composantes
- Les projets pluri-annuels
- Les projets des sites territoriaux

*Répartition des montants alloués en N-1/N-2*

- R1 - Les équipements obsolètes : 619851 (544 311) - 72% (65%)
  - R2 – Innovations pédagogiques : 171039 (156 244) 20% (18,7%)
  - R2 – Projets pluri-annuels : 42700 (73 880) – 5% (9%)
  - R2 – Projets inter-composantes : 19513 (58 171) – 2,27 % (7%)
  - R2 – Projets sites territoriaux : 0 (2 961)
  - R2 - Langues & international : 4298 (0)
- Total : 857401 (835 567) (dont 47695 (15 789) financement composantes)*

Grégory WEGMANN précise que le tableau Excel recensant les demandes des composantes et les propositions faites (accord / accord partiel / refus) sont à étudier comme un outil de travail. La CP permet de discuter. Il rappelle que la gestion des équipements pédagogiques n'est pas quelque chose de rationnel. Il y a une dimension subjective, avec des ajustements par rapport à ce qu'il s'est passé les années antérieures. L'idée est d'utiliser les données du passé pour établir les propositions.

Il est utile de regarder les grandes masses.

Les composantes et services font un classement et le principe est de le respecter avec ensuite des propositions qui « descendent » plus ou moins loin dans la liste établie par chaque composante ou service.

Un focus est fait sur les détails des rubriques et les clés de lecture du tableau Excel.

Il y a ensuite une étude par composantes des attributions proposées. La discussion s'établit au fil des dossiers étudiés.

L'autofinancement pose question.

Il est noté que le Directeur de l'IUT Dijon a envoyé un mail pour demander une légère hausse des crédits accordés.

L'achat groupé d'ordinateurs peut être envisagé pour certains projets.

Pour le Pole formation et vie universitaire, il peut y avoir discussion car l'achat d'ordinateurs portables peut sans doute être envisagé dans un autre cadre (cf DOM).

Il y a eu un effort particulier sur Santé.

Il y a une demande du site Auxerre mais cela n'est pas suivi

L'UFR STAPS demande un financement important cette année. Cela est aussi issu de la réflexion faite suite au DOM

C'est à discuter

Dorian COLAS DES FRANCS pose des questions sur le principe de ne pas donner de financement aux sites territoriaux car cela fait qu'aucun site n'a de financement.

Gilles BRACHOTTE précise que des questions se sont posées. Ainsi, pour le Centre Condorcet, il n'est pas assuré que la découpeuse laser serve à une autre entité que l'IUT. La demande aurait peut-être dû figurer dans celle du Creusot. Sophie SALAÜN fait remarquer que sur un site, toutes les composantes partagent le matériel et qu'à Condorcet, ils raisonnent en général dans un esprit de site.

Lionel CROGNIER explique la demande STAPS. Le gymnase Sablé date de 1972. Il devient absolument nécessaire de le rénover pour assurer la sécurité des étudiants et des pratiquants.

Le budget sera abondé par le SUAPS pour 25000 euros et par l'UFR STAPS pour 25000 euros.

Le pôle patrimoine a établi un devis de 19000 euros et il y a aussi un devis de 110000 euros pour Gymnova

La garantie est de 10 à 15 ans pour la salle de gymnastique. Il est rappelé que tous les étudiants de STAPS passent sur les appareils.

Il est précisé en séance qu'il y a bien une stratégie sur les achats groupés via le Pole achats (Adeline MICHEL) qui devrait être impliqué plus en amont dans la démarche. On pourrait gagner des euros avec les marchés.

Luc IMHOFF voit des moins (des baisses de crédits) alors que les effectifs d'étudiants augmentent. Comment expliquer les différences ?

Grégory WEGMANN précise que le tableau Excel prête à confusion car la variation n'est pas calculée avec l'ensemble des éléments. Il faudrait sans doute revoir ce point. De même que la rubrique indiquée en rouge « refus » n'est pas à comprendre de manière définitive. Des discussions peuvent avoir lieu. Le tableau sera revu en ce sens.

Lucile BEHAGUE demande pourquoi il apparaît que les projets liés à PACES pour le Pôle Santé sont validés alors qu'il n'y a rien pour Pharmacie.

Jean-Jacques BOUTAUD fait un point sur les éléments évoqués en CP quant aux propositions étudiées :

- Pourquoi ne pas valider le premier projet Pharmacie ?

- Il y a un point sensible sur les équipements de Sciences et Techniques : équipements n°10. Il y aurait peut-être une petite marge.

- L'IUT Dijon a envoyé un mail demandant une légère hausse de la dotation : qu'est-il possible de faire?

- Non dotation des sites pour cette année car équipements qui relèvent plutôt des IUT : à mieux justifier ou expliquer peut-être

- demande du Pôle formation : point financement à voir lors du DOM

Il y aura une transmission aux composantes du tableau pour qu'elles puissent réagir sur les propositions. Elles auront la liberté de revoir la hiérarchisation des projets. La marge de manœuvre repose sur une certaine capacité de négociation. Il y a en tout cas une marge certaine sur les achats groupés.

**CP**

**Les observations seront transmises aux élus de la CFVU**

## **2. Accréditation de l'offre de formation de l'Université de Bourgogne pour le contrat 2017-2021**

Grégory WEGMANN revient sur les fiches AOF du niveau Licence, non abordées vendredi dernier. Il remarque que sur la fiche AOF de la licence AES, il y a un « non » coché pour le conseil de perfectionnement. Cela n'est pas possible, il faut obligatoirement que cela soit coché « oui ». Idem pour la licence information communication. Il y a par ailleurs des fiches trop succinctes, comme par exemple, la fiche pour philosophie.

Il précise que globalement les fiches sont assez bien travaillées. Pour les licences de sciences et techniques, les schémas permettent de bien comprendre la structuration.

La question de la différence entre renouvellement et restructuration est posée. Cette notion est assez floue car souvent les deux sont mêlées.

Lionel CROGNIER demande comment sera gérée une mention co-accréditée avec Besançon. Il est indiqué qu'une procédure sera suivie avec un dossier spécifique. Normalement dans le dossier global de l'UB : toutes les fiches AOF seront jointes, pour toutes les mentions demandées à l'accréditation. Ensuite dans les saisies à opérer sur le logiciel PELICAN, les établissements devront se répartir les fiches des mentions co-accréditées. Cela est une phase purement technique.

Dans le cas d'une mention commune avec AGROSUP : l'UB saisit car AGROSUP ne peut saisir sur PELICAN.

Sophie SALAÏUN demande comment cela se passe pour la soutenabilité des mentions en cas de co-accréditation. Grégory WEGMANN indique qu'avec AGROSUP, il y a une convention. Pour l'UFC, il faudra voir ce qui est compté d'un côté comme de l'autre. Le plus souvent, il y aura développement d'un parcours à l'UB et d'un parcours à l'UFC.

Une question est posée pour les suppléments au diplôme et leur version en anglais. Il n'y a pas trop de problème pour un parcours anglophone, mais dans certains cas, c'est un parcours dans un parcours. Il faudra voir ce qui est possible.

Grégory WEGMANN précise que pour un projet en langue étrangère, il y a une fiche de caractérisation internationale à renseigner (diffusée en séance).

Sophie SALAÏUN évoque le projet ISITE avec lequel il va falloir voir comment gérer la langue anglaise / française. Normalement les fiches AOF sont rédigées en français uniquement.

Une question est posée sur la fiche de master histoire de l'art et archéologie. Elle a bien été envoyée. On note que les effectifs indiqués semblent surestimés mais cela a peut-être comme explication le fait qu'il y a les parcours. Le couperet sera de toute façon le prochain contrat. Il y a un effet de réalité. On pourra plus facilement fermer des parcours ou suspendre des parcours. Cela sera beaucoup plus malléable, avec une plasticité au niveau des parcours.

**CP**

**Les observations seront transmises aux élus de la CFVU**

## **3. Création d'une Unité d'enseignement transversale « Talent Campus »**

Pierre ANCET présente le projet aux membres de la CP. Il précise qu'il a lui-même été participant à une session Talent Campus puis observateur. Il précise que le développement des compétences sociales n'est généralement pas identifié comme faisant partie de la formation au sein des universités, alors même que le développement des

technologies de l'information et de la communication et les échanges virtuels qui en découlent rendent de plus en plus précieuses ces compétences relationnelles.

Celles-ci sont également de plus en plus demandées par les employeurs potentiels dans le travail en équipe, mais aussi dans les discussions et délibérations privées ou publiques. Ces compétences jouent un rôle non négligeable dans la confiance en soi, la capacité à oser s'exprimer en public, à faire valoir ses points de vue de manière argumentée. Elles consistent en une articulation entre composantes affectives, cognitives et psychomotrices investies dans une situation sociale précise.

Pour être mise en place, cette UE s'appuie sur l'existence du programme Talent Campus (programme IDEFI primé aux investissements d'avenir) développé par les universités de Bourgogne et de Franche-Comté.

Ce programme a déjà largement prouvé son efficacité en formation continue, il était donc tout à fait logique de proposer une UE transversale s'en inspirant à nos étudiants, encadrée par des enseignants et des intervenants vacataires à l'Université de Bourgogne.

Les enseignants participants forment une équipe pluridisciplinaire associant des collègues de lettres, théâtre, sport, langues et philosophie (cette liste restant ouverte) ayant participé à Talent Campus en tant que stagiaires ou en tant que formateurs.

Comme toutes les UE transversales, cette UE est proposée à tous les étudiants de l'uB du niveau L1 au niveau Master 2, quelle que soit leur discipline (hors médecine et pharmacie)

Il précise que la difficulté des unités transversales est de trouver des créneaux communs pour les étudiants. Ainsi, cette UE sera proposée sur 3 jours pendant les vacances : la première journée est sur le langage, la deuxième vise à développer la sensorialité et la troisième prend la forme d'un atelier théâtre avec expression verbale et corporelle ou expression corporelle

L'idée est de faire réfléchir les étudiants à ce que l'on va faire et d'avoir des retours d'expérience sur ce qu'ils vécu. Ils rédigeront un rapport d'étonnement.

Cette UE est une création originale qui mêle plusieurs domaines différents. Il y aurait deux sessions par an, ce qui représente 41 heures TD à financer.

Talent campus est d'accord pour financer cette UE la première année.

Jean-Jacques BOUTAUD salue ce beau projet, qui relève d'une approche déjà intellectuelle, où l'on passe du verbal, au non verbal avec un syncrétisme des deux. Il n'apparaît pas que le fait que cela soit pendant les congés soit un élément dissuasif.

Sophie SALAÛN, qui a participé au comité de pilotage de Talent Campus, souhaite préciser que contrairement à ce qui est indiqué dans le document, ce dispositif ne s'est pas adressé qu'à des stagiaires de la formation continue. Dès le début, il a été ouvert aux lycéens, étudiants, doctorants ...sur les vacances scolaires. Cela ne pose pas plus de souci que ça.

Xavier URBAIN demande quelles seront les modalités de contrôle des connaissances pour cette UE.

Pierre ANCET précise qu'il s'agira d'évaluer la présence des étudiants et l'engagement dans les travaux de groupes.

Il y aura un rapport écrit donné à la fin. Il y a un questionnaire d'auto diagnostic avant l'inscription dans l'UE

Il y aurait un à deux groupes de 15 participants.

Étienne GALMICHE, Directeur de Talent Campus, voudrait plus de groupes pour que des petits groupes puissent fonctionner. Après on travaille par groupe de 5. Mais l'aspect budgétaire posera problème

Éric HEILMANN demande si pour le prochain contrat les UE transversales seront revues pour être peut-être intégrées en tant que telles dans les fiches filières (comme une UE 5 par exemple) car elles permettent un enrichissement certain pour les étudiants sur un plan pédagogique.

Jean-Jacques BOUTAUD et Pierre ANCET indiquent que la philosophie des UE transversales est particulière. Elles ont de fait vocation à réunir des publics qui ne sont pas « proches » des thématiques développées et doivent rester dans le dispositif souhaité par l'UB.

**CP**

**Pas d'observations particulières**

#### **4. Offre de formation rentrée 2016 (suite)**

➤ UFR Lettres et Philosophie : modifications des modalités de contrôle des connaissances

Éric HEILMANN présente aux membres de la CP le dossier validé en conseil d'UFR le 4 février 2016 et explique les raisons des nombreuses modifications apportées à la licence et au master information communication.

Il y eu un fort afflux dans les UE d'ouverture l'an dernier ce qui a engagé une réflexion sur la structuration de la licence. Dorian COLAS DES FRANCS demande ce que les élus étudiants de l'UFR ont dit. Éric HEILMANN précise que les étudiants étaient d'accord avec les propositions.

L'afflux d'étudiants dans les UE dites libres (UE5) portées par l'UFR Lettres et philosophie a conduit le Conseil de faculté à redéfinir les modalités d'accès à ces enseignements pour la rentrée 2016 et décider d'y faire figurer la LV2 quand celle-ci était jusque-là obligatoire dans certaines maquettes en licence.

Par ailleurs, pour la LV1, afin de faciliter des mutualisations entre cursus (lettres, philo et Slic) et l'organisation de groupes de niveau, il a été décidé d'harmoniser les volumes horaires des TD concernés (24h par semestre).

Approuvées à l'unanimité par le conseil, ces décisions ont conduit les responsables de la licence Slic à réviser la maquette du L1 au L3 pour la rentrée 2016. La LV2 est supprimée des UE obligatoires (et sera proposée dans l'UE5 tout au long du cursus).

Enfin, les observations formulées par les étudiants dans le cadre des évaluations pilotées par le CIPE et les retours d'expérience du terrain (stage d'application en L3) ont permis d'identifier des attentes et/ou des demandes pertinentes. Les modifications apportées en L2 et L3 y répondent au moins partiellement avec l'organisation de nouveaux enseignements (et la suppression d'autres).

Tous ces ajustements sont réalisés à coût constant.

Pour le master, Éric HEILMANN précise que l'alternance est compliquée à mettre en œuvre. L'an dernier une réforme a été décidée de ce master (M1). Il s'agit aujourd'hui de la suite pour le master 2.

Il y a déjà 15 étudiants pour l'an prochain. L'enveloppe reste constante pour le volume horaire : 272 heures est le volume minimum recommandé par le SEFCA car sinon il n'y a pas de financement via les organismes.

Il est précisé que continuer de faire un master professionnel avec 5 étudiants n'est pas raisonnable.

En ce moment, il y a des démarches faites auprès des entreprises pour que cela soit connu.

En master 1, seuls des intitulés de certains cours ont été changés. Cela se fait à coût constant, avec un rééquilibrage des UE. Le but est que l'on ait une offre adaptée, avec un ancrage plus fort dans la région. Dans ce secteur, il y a un fort potentiel de recrutement. Il s'agit de bien se différencier des IUT et des licences professionnelles, plus techniciennes.

Les changements sont nécessaires en raison de la publicité à faire autour de ce master.

Jean-Jacques BOUTAUD salue les efforts faits par l'UFR pour valoriser les Masters professionnels.

<b>CP</b>	<b>Pas d'observations particulières</b>
-----------	---

➤ Accréditation de quatre Capacités de Médecine : Angiologie, Gériatrie, Pratiques médico-judiciaires, Technologie transfusionnelle.

Il est précisé que ces dossiers sont présentés parce que l'habilitation de ces 4 capacités vient à échéance à la rentrée 2016. Il fallait donc faire remonter au Ministère ces demandes pour s'assurer de la future accréditation sur ces diplômes.

Une présentation rapide des 4 dossiers est faite en séance, en rappelant que les Capacités dans le domaine Santé sont des diplômes nationaux, organisés sur un modèle commun. Les candidats (le nombre est spécifié dans chaque dossier) sont soumis à un examen probatoire préalable à l'inscription. En cas de réussite, ils suivent les enseignements et sont évalués suivant les modalités définies dans les dossiers (théoriques et pratique via un stage).

Les demandes d'accréditation au-delà de l'année 2016-2017 rentreront dans le cadre de la demande globale d'accréditation de l'établissement. Ces 4 dossiers ont été validés par le conseil de l'UFR Sciences de Santé le 25 février 2016.

<b>CP</b>	<b>Pas d'observations particulières</b>
-----------	---

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Jacques BOUTAUD clôt la séance à 16 heures 50.

**DOSSIERS PRÉSENTÉS EN CP LES 29 AVRIL ET 2 MAI 2016 - CFVU LE 11 MAI 2016 - CA DU 31 MAI 2016**

Projet présenté en CP et CFVU par :	Dossiers présentés	AVIS CFVU
<p><b>Gilles BRACHOTTE, Frédéric DEBEAUFORT, Grégory WEGMANN,</b> <i>(service d'appui : Pôle FVU)</i></p>	<p>Répartition des crédits dans le cadre de l'appel à projets Equipements pédagogiques 2016 <i>Les montants alloués aux composantes et services centraux ou communs sont consultables en PJ</i></p>	<p><b>Avis favorable moins deux abstentions</b></p>
<p><b>Gilles BRACHOTTE, Frédéric DEBEAUFORT, Christelle SEREE-CHAUSSINAND, Grégory WEGMANN,</b> <i>(service d'appui : Pôle FVU)</i></p>	<p>Accréditation de l'offre de formation 2017-2021 : vote des fiches AOF déclinées par mentions</p>	<p><b>Avis favorable à l'unanimité</b></p>
<p><b>Pierre ANCET</b> <i>(service d'appui : Pôle FVU)</i></p>	<p>Création d'une unité d'enseignement transversale « Talent Campus » à compter de la rentrée 2016</p>	<p><b>Avis favorable à l'unanimité</b></p>

## RECENSEMENTS DES DEMANDES DE PROJETS D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES 2016

Unité Budgétaire (Composante)	Critère dans lequel s'inscrit le projet	Ordre de priorité + projet	Montant attribué en 2015 50% UB + 50% CRB	Montant projet 2016 TTC	Financement Université (50%)	Financement Région (50%)	Autres financements	Financement / composante	Proposition CP lundi 02/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CP lundi 02/05/2016 SANS la part financement composante	variation montant attribué 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016 SANS la part financement composante et autres	variation 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires
			-> A remplir pour le 02/05/2016																	
			-> A remplir pour le 11/05/2016																	
CENTRE CONDORCET			16 886 €	20 464 €	10 232 €	10 232 €			13 913	0	13 913	-17,61%	-17,61%		13 913	0	13 913	-17,61%	-17,61%	
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		16 886 €	13 255 €	6 628 €	6 628 €			13 255	0					13 255	0				
		01 - Renouvellement de la salle informatique du Centre Condorcet, ordinateurs obsolètes	16 886 €	13 255 €	6 628 €	6 628 €			13 255						13 255					
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique			7 209 €	3 605 €	3 605 €			658	0					658	0				
		02 - Equipement du plateau robotique : compléter et mettre à jour l'équipement pour les programmes internationaux en vision et robotique de l'Université : bras articulé		2 760 €	1 380 €	1 380 €														
		02 - Equipement du plateau robotique : compléter et mettre à jour l'équipement pour les programmes internationaux en vision et robotique de l'Université : Caméra		658 €	329 €	329 €			658						658					
		02 - Equipement du plateau robotique : compléter et mettre à jour l'équipement pour les programmes internationaux en vision et robotique de l'Université : capteurs		712 €	356 €	356 €														
		02 - Equipement du plateau robotique : compléter et mettre à jour l'équipement pour les programmes internationaux en vision et robotique de l'Université : Chromebook		3 080 €	1 540 €	1 540 €														
DRIT SCIENCES ECONOMIQUES ET POLITIQUE			39 702 €	41 581 €	20 791 €	20 791 €			41 581	0	41 581	4,73%	4,73%		39 801	0	39 801	0,25%	0,25%	
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de			41 581 €	20 791 €	20 791 €			41 581	0					39 801	0				
		01 - REMPLACEMENT MATERIEL INFORMATIQUE DEvenu OBSOLETE SALLE 309A BAT D/L L'USAGE DE LA SALLE EST MODIFIEE, SALLE LIBRE ACCES DEVIENT SALLE DE COURS		22 807 €	11 404 €	11 404 €			22 807						22 807					
		02 - REMPLACEMENT MATERIEL INFORMATIQUE DEvenu OBSOLETE SALLE 315 BAT D/L		11 404 €	5 702 €	5 702 €			11 404						11 404					
		03 - ACQUISITION D'UN DEUXIEME VIDEOPROJECTEUR POUR UFR DROIT A NEVERS, BESOINS CROISSANTS LORS DES ENSEIGNEMENTS, VIDEOPROJECTEUR EN PLACE MONTRE DES SIGNES DE FAIBLESSE		3 590 €	1 795 €	1 795 €			3 590						3 590					
		04 - RENOUVELLEMENT ANNUEL 30 LICENCES SASPOUR LES COURS DE SCIENCE ECONOMIQUE		3 780 €	1 890 €	1 890 €			3 780						2 000					
ESIREM			25 138 €	28 979 €	14 490 €	14 490 €			25 897	0	25 897	3,02%	3,02%		25 897	0	25 897	3,02%	3,02%	
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de			14 867 €	7 434 €	7 434 €			14 867	0					14 867	0				
		02 - Spectromètre d'analyse par UV		14 867 €	7 434 €	7 434 €			14 867						14 867					
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique			14 112 €	7 056 €	7 056 €			11 030	0					11 030	0				
		01 - Robot NAQ		7 298 €	3 649 €	3 649 €			7 298						7 298					
		03 - Robot BEAM+		3 732 €	1 866 €	1 866 €			3 732						3 732					
		04 - Affichage dynamique à usages intensifs		3 082 €	1 541 €	1 541 €														
ESPE			16 232 €	135 528 €	62 962 €	62 962 €		9 604,00 €	25 060	9 604	15 456	54,39%	-4,78%		25 060	9 604	15 456	54,39%	-4,78%	
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de			128 968 €	59 682 €	59 682 €		9 604,00 €	18 500	9 604					18 500	9 604				
		01 - (Tous départements) Equipement des sites de formation de l'ESPE en matériels pédagogiques actualisés et innovants		128 968 €	59 682 €	59 682 €		9 604,00 €	18 500	9 604					18 500	9 604				
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique			6 560 €	3 280 €	3 280 €			6 560	0					6 560	0				
		02 - (Département MEEF - site de Dijon) Matériel d'équipement sportif obsolète ou manquant. - 13 raquettes de badminton + 2 boîtes de volants MAVIS 500/ 18 steps rehaussables/un gonfleur à pression/ 12 paires d'haltères (5de 1kg, 5 de 2kg), 2 paires de 1,5 kg/12 élastibandes		1 110 €	555 €	555 €			1 110						1 110					
		03 - (Département Diderot) 1 appareil photo + 1 caméra + 1 vidéomobile + 2 PC portables		3 750 €	1 875 €	1 875 €			3 750						3 750					
		04 - (Département MEEF - site de Chalon) Utilisation d'un outil numériques dans le cadre de la modélisation de systèmes pluritechniques- système SysML: outil numérique pour la recherche et la conception de diagrammes d'ingénierie		600 €	300 €	300 €			600						600					
		05 - (Département MEEF - Dijon) 1 PC salle de cours MEEF 202 Chabot-Charry		1 100 €	550 €	550 €			1 100						1 100					
IAE			15 650 €	24 424 €	12 212 €	12 212 €			13 020	0	13 020	-16,81%	-16,81%		13 020	0	13 020	-16,81%	-16,81%	
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de			11 404 €	5 702 €	5 702 €			0	0					0	0				
		03 - RENOUVELLEMENT MATERIEL INFORMATIQUE DEvenu OBSOLETE SALLE 114 PEG		11 404 €	5 702 €	5 702 €														
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique			13 020 €	6 510 €	6 510 €			13 020	0					13 020	0				

## RECENSEMENTS DES DEMANDES DE PROJETS D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES 2016

Unité Budgétaire (Composante)	Critère dans lequel s'inscrit le projet	Ordre de priorité + projet	Montant attribué en 2015 50% UB + 50% CRB	Montant projet 2016 TTC	Financement Université (50%)	Financement Région (50%)	Autres financements	Financement / composante	Proposition CP	Dont fin comp. et autres fin	Proposition	variation	Variation montant	Commentaires	Proposition	Dont fin comp. et autres fin	Proposition	variation	Variation montant	Commentaires	
									lundi 02/05/2016		CP lundi 02/05/2016 SANS la part financement composante	montant attribué 2016/2015 %	attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres		CFVU mercredi 11/05/2016		CFVU mercredi 11/05/2016 SANS la part financement composante et autres	2016/2015 %	attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres		
IAE	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique	01 - AMELIORER LA COMMUNICATION INTERNE AUPRES DES ETUDIANTS ET ENSEIGNANTS EN AFFICHANT DES ACTUALITES DE LA COMPOSANTE		6 014 €	3 007 €	3 007 €			6 014						6 014						
		02 - ACQUISITION LOGICIEL NVIVO POUR UNE PEDAGOGIE INNOVANTE		7 006 €	3 503 €	3 503 €			7 006						7 006						
ISAT			42 492 €	52 319 €	24 159 €	24 159 €		4 000,00 €	42 240	0	42 240	-0,59%	-0,59%		42 240	0	42 240	-0,59%	-0,59%		
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de			42 240 €	21 120 €	21 120 €			42 240	0					42 240	0					
		01 - Banc position angulaire		6 408 €	3 204 €	3 204 €			6 408						6 408						
		02 - Etablis TP basse tension		7 664 €	3 832 €	3 832 €			7 664						7 664						
		03 - Matériels de mesure TP IEAA		7 183 €	3 591 €	3 591 €			7 183						7 183						
		04 - Renouvellement salle info		10 694 €	5 347 €	5 347 €			10 694						10 694						
		05 - Installation électrique TP IEAA		4 934 €	2 467 €	2 467 €			4 934						4 934						
		06 - Matériels informatiques TP IEAA		5 357 €	2 678 €	2 678 €			5 357						5 357						
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique			10 079 €	3 040 €	3 040 €		4 000,00 €	0	0					0	0					
		07 - Réaménagement salle TD pour nouveaux enseignements de langues		10 079 €	3 040 €	3 040 €		4 000,00 €													
ILUT CHALON			44 144 €	156 358 €	69 979 €	69 979 €		16 400,00 €	44 806	1 400	43 406	1,50%	-1,67%		44 806	1 400	43 406	1,50%	-1,67%		
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de			36 230 €	18 115 €	18 115 €			9 480	0					9 480	0					
		01 - DOSSIER A. SGM + LP CNDMS Adaptation du dilatomètre pour l'étude des métaux. L'adaptation de ce dilatomètre consiste donc à installer un porte-échantillon en alumine dont la T° de fusion est de 2072°C. A noter que l'analyse des polymères sera toujours possible avec ce nouveau dispositif		3 600 €	1 800 €	1 800 €			3 600						3 600						
		02 - DOSSIER B. SGM: Moule éprouvettes de traction, dans le cadre des travaux pratiques « mise en œuvre des polymères », les étudiants travaillent sur deux presses d'injection. Ces deux presses doivent pour fonctionner recevoir chacune un moule.		4 320 €	2 160 €	2 160 €			4 320						4 320						
		03 - DOSSIER C. SGM : Moule aluminium de contact : Dans le cadre des travaux pratique mise en œuvre des composites, les étudiants travaillent sur un moule en composites, Malheureusement le moule est inutilisable car il est usé par nombreuses années d'utilisation.		1 560 €	780 €	780 €			1 560						1 560						
		04 - DOSSIER E. Licence professionnelle Techniques des activités des images et du son : Renouvellement salle TAIS Mac Tranche 1		22 750 €	11 375 €	11 375 €															
		05 - DOSSIER D. LP AGROE et GIM : Upgraded du logiciel Solidworks		4 000 €	2 000 €	2 000 €															
	Rubrique 2 - Projets innovants : 1 - Les langues et l'international			8 350 €	4 175 €	4 175 €			8 350	0	8 350				8 350	0					
		01 - DOSSIER F. GIM + SGM : Acquisition de tablettes pour une pédagogie innovante en langue anglaise		8 350 €	4 175 €	4 175 €			8 350						8 350						
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique			75 778 €	30 389 €	30 389 €		15 000,00 €	19 976	0	19 976				19 976	0					
		01 - DOSSIER G. INSTALLATION D'ENCEINTES MURALES – BATIMENT GLT Le département GLT souhaite équiper 7 salles de cours d'enceintes murales. Les enseignants intègrent de plus en plus des supports pédagogiques vidéo afin de rendre leurs enseignements plus concrets.		3 276 €	1 638 €	1 638 €			3 276						3 276						
		02 - DOSSIER H. Laser de Lignage d'arbres La filière Génie Industriel et maintenance (DUT + LP) souhaite s'équiper d'un dispositif industriel pour former au mieux les étudiants à cette problématique. Ce dispositif sera utilisé à la fois dans les travaux pratiques OMM (Organisation et maintenance mécanique) que dans la partie TAM (technologie avancée de maintenance)		7 000 €	3 500 €	3 500 €			7 000						7 000						
		03 - DOSSIER I. Analyseur temps réel et marteau de choc Acquisition d'un système de mesure en temps réel des fréquences de résonances d'une structure (excitateur par marteau de choc, acquisition des données spectrales en temps réel) pour la détermination des fréquences de résonances d'une structure.		9 700 €	4 850 €	4 850 €			9 700						9 700						
		05 - DOSSIER L. ROBOT 6 AXES : GIM + CNDMS : acquisition d'un robot six axes : le dpt GIM souhaite former à la maintenance des robots industriels ses futurs diplômés. Selon l'IFR (Fédération Internationale de la Robotique), la France s'équipe d'environ 30 000 robots industriels chaque année.		55 802 €	20 401 €	20 401 €		15 000,00 €													
	Rubrique 2 - Projets innovants : 3 - Les projets intercomposantes			36 000 €	17 300 €	17 300 €		1 400,00 €	7 000	1 400	5 600				7 000	1 400					
		01 - DOSSIER J. Malette pédagogique : Lot de blocs soudés et cales à entailles pour le Contrôle Non Destructif		4 600 €	1 800 €	1 800 €		1 000,00 €	4 600	1 000					4 600	1 000					



## RECENSEMENTS DES DEMANDES DE PROJETS D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES 2016

Unité Budgétaire (Composante)	Critère dans lequel s'inscrit le projet	Ordre de priorité + projet	Montant attribué en 2015 50% UB + 50% CRB	Montant projet 2016 TTC	Financement Université (50%)	Financement Région (50%)	Autres financements	Financement / composante	Proposition CP	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CP	variation	Variation montant	Commentaires	Proposition CFVU	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CFVU	variation	Variation montant	Commentaires
									lundi 02/05/2016		lundi 02/05/2016 SANS la part financement composante	montant attribué 2016/2015 %	attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres		mercredi 11/05/2016		mercredi 11/05/2016 SANS la part financement composante et autres	2016/2015 %	attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	
IUT CHALON	Rubrique 2 - Projets innovants : 3 - Les projets intercomposantes	02 - DOSSIER K. Logiciel de simulation et de pilotage d'un système de Contrôle Non Destructif par ultrason Multiéléments.		2 400 €	1 000 €	1 000 €		400,00 €	2 400	400	2 000				2 400	400				
		03 - DOSSIER M. IUT Chalon + ESPE site Chalon : CNC centre d'usinage fraiseuse. Le département GIM et l'ESPE MASTER SII visent l'acquisition d'une fraiseuse à commande numérique permettant l'usinage de pièces métalliques ainsi que d'un système permettant la réalisation de pièces prototypes par impression 3D et par découpe au fil.		29 000 €	14 500 €	14 500 €					0									
IUT CREUSOT	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique		48 490 €	57 670 €	26 335 €	26 335 €		5 000,00 €	52 980	5 000	47 980	9,26%	-1,05%		52 980	5 000	47 980	9,26%	-1,05%	
		01 - Détoureuse 3 axes à commande numérique		39 780 €	17 390 €	17 390 €		5 000,00 €	39 780	5 000	34 780				39 780	5 000				
		02 - Chromatigraphie liquide haute performance		13 200 €	6 600 €	6 600 €			13 200		13 200				13 200					
		03 - Imprimante 3D		4 690 €	2 345 €	2 345 €					0									
IUT DIJON	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		108 037 €	197 416 €	98 708 €	98 708 €			94 712	0	94 712	-12,33%	-12,33%		98 212	0	98 212	-9,09%	-9,09%	
		01 - bioréacteurs		36 579 €	18 290 €	18 290 €			36 579						36 579					
		02 - balance analytique de précision		1 793 €	897 €	897 €			1 793						1 793					
		03 - tour à commande numérique par apprentissage		39 831 €	19 916 €	19 916 €			39 831						39 831					
		04 - serveur de virtualisation pour site Dijon		15 095 €	7 548 €	7 548 €			15 095						15 095					
		05 - serveur de données pour site Dijon		11 112 €	5 556 €	5 556 €														
		06 - renouvellement salle B5 - 16 postes		12 883 €	6 442 €	6 442 €									3 500					
		07 - renouvellement salle LABO Informatique pour TP de virtualisation - 17 postes		13 056 €	6 528 €	6 528 €														
		08 - équipement réseau en full 1 giga- site d'Auxerre		1 414 €	707 €	707 €			1 414						1 414					
		09 - renouvellement salle R07 - 15 postes		9 702 €	4 851 €	4 851 €														
		10 - renouvellement salle B6- 16 postes		12 883 €	6 442 €	6 442 €														
		11 - microscopes "microbiologie" -16 appareils-		18 384 €	9 192 €	9 192 €														
		12 - imprimante 3D makerbot FDM		3 033 €	1 517 €	1 517 €														
		15 - renouvellement salle 113 - 15 postes -		11 772 €	5 886 €	5 886 €														
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique			9 879 €	4 940 €	4 940 €			0	0					0	0				
		13 - maquette de fonderie		7 968 €	3 984 €	3 984 €														
		14 - électrophorèse WB		1 911 €	956 €	956 €														
IUVV	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique		13 708 €	14 088 €	7 044 €	7 044 €			13 168	0	13 168	-3,94%	-3,94%		13 168	0	13 168	-3,94%	-3,94%	
		01 - Systèmes GPS		6 910 €	3 455 €	3 455 €			6 910						6 910					
		02 - Portables		2 258 €	1 129 €	1 129 €			2 258						2 258					
		03 - Carter de filtration pour cuverie		4 920 €	2 460 €	2 460 €			4 000						4 000					
LANGUES ET COMMUNICATION	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		30 768 €	38 112 €	19 056 €	19 056 €			29 775	0	29 775	-3,23%	-3,23%		29 775	0	29 775	-3,23%	-3,23%	
		01 - 1.1 indiscociable de 1.2 : Remplacement de 26 PC matériel informatique du laboratoire de langues Salle 378		24 775 €	12 388 €	12 388 €			24 775						24 775					
		01 - 1.2 indiscociable de 1.1 - 26 licences XCLASS V10.1		6 552 €	3 276 €	3 276 €			5 000						5 000					
		01 - 1.3 - 26 licences Microsoft Office Select Plus		1 399 €	699 €	699 €														
		02 - 1 videooprojecteur salle 378		2 390 €	1 195 €	1 195 €														
		03 - 1 videooprojecteur salle 374		2 995 €	1 498 €	1 498 €														
LETTRES ET PHILOSOPHIE	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		29 125 €	34 810 €	17 405 €	17 405 €			27 110	0	27 110	-6,92%	-6,92%		27 110	0	27 110	-6,92%	-6,92%	
		02 - 20 ordinateurs - Renouvellement salle 207 Chabot		18 700 €	9 350 €	9 350 €			11 000						11 000					
	Rubrique 2 - Projets innovants : 3 - Les projets intercomposantes			16 110 €	8 055 €	8 055 €			16 110	0					16 110	0				
		01 - ATTENTION UN PROJET COMMUN de 32 220 euros cofinancé par 2 composantes (Lettres et SHS). [INDISCOCIABLE de la ligne de la composante SHS] : Acquisition d'un laboratoire de Langues - UFR SHS et Lettres	29 125 €	16 110 €	8 055 €	8 055 €			16 110						16 110					
LOGISTIQUE BATIMENT DROIT- LETTRES	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		42 628 €	40 055 €	20 027 €	20 027 €			31 146	0	31 146	-26,94%	-26,94%		31 146	0	31 146	-26,94%	-26,94%	
		01 - Mise à disposition des enseignants d'un plus grand nombre de salles de cours équipées en matériel audio-visuel dans le but d'harmoniser les moyens mis à leur disposition		14 362 €	7 181 €	7 181 €			14 362						14 362					
		02 - Renouvellement d'un matériel devenant obsolète et usagé, ne pouvant plus être maintenu de façon satisfaisante		16 784 €	8 392 €	8 392 €			16 784						16 784					
		03 - Renouvellement d'un matériel devenant obsolète et usagé, ne pouvant plus être maintenu de façon satisfaisante. Remplacement de vieux écrans de projection par du matériel plus robuste et plus fiable.		8 909 €	4 454 €	4 454 €														

## RECENSEMENTS DES DEMANDES DE PROJETS D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES 2016

Unité Budgétaire (Composante)	Critère dans lequel s'inscrit le projet	Ordre de priorité + projet	Montant attribué en 2015 50% UB + 50% CRB	Montant projet 2016 TTC	Financement Université (50%)	Financement Région (50%)	Autres financements	Financement / composante	Proposition CP lundi 02/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CP lundi 02/05/2016 SANS la part financement composante	variation montant attribué 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016 SANS la part financement composante et autres	variation 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires																					
-> A remplir pour le 02/05/2016																					-> A remplir pour le 11/05/2016																				
POLE FORMATION	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		2 448 €	3 055 €	1 528 €	1 528 €				0	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!		2 000	0	2 000	-18,30%	-18,30%																						
				3 055 €	1 528 €	1 528 €				0					2 000	0																									
		01 - remplacement des ordinateurs portables destinés à l'animation des ateliers d'insertion et d'orientation		3 055 €	1 528 €	1 528 €									2 000																										
SANTE	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		59 691 €	105 166 €	52 583 €	52 583 €			67 400	0	67 400	12,91%	12,91%		67 400	0	67 400	12,91%	12,91%																						
		Projet commun Santé- n°01 - Equipement en vidéo-projection et sonorisation de salles d'enseignement au bâtiment II de l'UFR des Sciences de Santé	59 691 €	8 770 €	4 385 €	4 385 €																																			
		Projet commun Santé- n°02 - Remplacement du matériel vétuste et obsolète des amphithéâtres MARTIN, MASSON et COURTOIS, Bataillon et salle modulable et mise à niveau technique du traitement de l'image pour les vidéotransmissions des cours de PACES		67 400 €	33 700 €	33 700 €			67 400						67 400																										
		Projet commun Santé- n°03 - Renouvellement de 8 ordinateurs portables de prêt aux enseignants pour la diffusion des cours en vidéo-projection		7 481 €	3 741 €	3 741 €																																			
		Projet commun Santé- n°04 - Remplacement de 3 vidéoprojecteurs des salles 029, 030 et 031C (laboratoire de langues)		2 790 €	1 395 €	1 395 €																																			
		Projet pharmacie-n°01 - achat d'une centrifugeuse dans le cadre des travaux pratiques de biochimie, la seule centrifugeuse disponible étant défectueuse		3 390 €	1 695 €	1 695 €																																			
		Projet pharmacie-n°02 - logiciel et matériel de pilotage pour une chaîne HPLC JASCO - nouvel équipement		4 432 €	2 216 €	2 216 €																																			
		Projet pharmacie-n°03 - Polarisateur de sonde d'oxygène dissous pour fermenteur - nouvel équipement		987 €	494 €	494 €																																			
		Projet pharmacie-n°04 - armoires de stockage de produits chimiques		4 034 €	2 017 €	2 017 €																																			
		Projet pharmacie-n°05 - achat de 6 postes de travail OPTIPLEX 9020 format USFF + suites Office pour des projets de groupes - nouvel équipement		5 882 €	2 941 €	2 941 €																																			
SCD	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		13 500 €	22 700 €	8 850 €	8 850 €		5 000,00 €	13 700	2 500	11 200	1,48%	-17,04%		13 700	2 500	11 200	1,48%	-17,04%																						
				13 700 €	5 600 €	5 600 €		2 500,00 €	13 700	2 500					13 700	2 500																									
		01 - Renouvellement des 20 postes informatiques de la salle informatique de la BU Médecine-Pharmacie, pour mise en sécurité informatique et amélioration des performances		13 700 €	5 600 €	5 600 €		2 500,00 €	13 700	2 500					13 700	2 500																									
		Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique		9 000 €	3 250 €	3 250 €		2 500,00 €	0	0					0	0																									
		02 - Espaces de travail collaboratifs à la BU Droit-Lettres : accompagner le développement de l'usage avec un mobilier adapté		9 000 €	3 250 €	3 250 €		2 500,00 €	0	0					0	0																									
SCIENCES ET TECHNIQUES	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		80 080 €	137 448 €	64 224 €	64 224 €	9 000,00 €		74 322	0	74 322	-7,19%	-7,19%		74 322	0	74 322	-7,19%	-7,19%																						
				89 636 €	44 818 €	44 818 €			51 820	0					51 820	0																									
		01 - Modernisation des TD et TP en informatique Industriel et Electronique - Salle GS24 et G118 Ecrans et prises HDMI		1 692 €	846 €	846 €			1 692						1 692																										
		01 - Modernisation des TD et TP en informatique Industriel et Electronique - Salle GS24 et G118 Kit de Probe		1 942 €	971 €	971 €			1 942						1 942																										
		01 - Modernisation des TD et TP en informatique Industriel et Electronique - Salle GS24 et G118 Ordinateurs		16 470 €	8 235 €	8 235 €			16 470						16 470																										
		02 - Remplacement de matériel pédagogique pour l'enseignement en TP de chimie Centrifugeuse		672 €	336 €	336 €			672						672																										
		02 - Remplacement de matériel pédagogique pour l'enseignement en TP de chimie Colonne de chromatologie		1 288 €	644 €	644 €			1 288						1 288																										
		02 - Remplacement de matériel pédagogique pour l'enseignement en TP de chimie Potentiostat/Galvanostat		7 510 €	3 755 €	3 755 €			7 510						7 510																										
		03 - Insonorisation de matériel et mise en conformité des systèmes de purification d'eau Caisson d'insonorisation		1 754 €	877 €	877 €			1 754						1 754																										

RECENSEMENTS DES DEMANDES DE PROJETS D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES 2016

Unité Budgétaire (Composante)	Critère dans lequel s'inscrit le projet	Ordre de priorité + projet	Montant attribué en 2015 50% UB + 50% CRB	Montant projet 2016 TTC	Financement Université (50%)	Financement Région (50%)	Autres financements	Financement / composante	Proposition CP lundi 02/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CP lundi 02/05/2016 SANS la part financement composante	variation montant attribué 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016 SANS la part financement composante et autres	variation 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires			
									-> A remplir pour le 02/05/2016				-> A remplir pour le 11/05/2016										
SCIENCES ET TECHNIQUES	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements	03 - Insonorisation de matériel et mise en conformité des systèmes de purification d'eau Distillateur d'eau professionnel		1 832 €	916 €	916 €			1 832						1 832								
		03 - Insonorisation de matériel et mise en conformité des systèmes de purification d'eau Purificateur d'eau		3 160 €	1 580 €	1 580 €			3 160							3 160							
		07 - Jouvence de TP de Physique pour L2 SVTE et L1 ST petit matériel		286 €	143 €	143 €			286							286							
		07 - Jouvence de TP de Physique pour L2 SVTE et L1 ST: Dispositifs de mesures		2 398 €	1 199 €	1 199 €			2 398							2 398							
		07 - Jouvence de TP de Physique pour L2 SVTE et L1 ST: Photorésistors		140 €	70 €	70 €			140							140							
		07 - Jouvence de TP de Physique pour L2 SVTE et L1 ST: pompe		176 €	88 €	88 €			176							176							
		08 - Renouvellement parc informatique - Salle A105 - 16 postes		26 458 €	13 229 €	13 229 €			12 500							12 500							
		11 - Amphi Paris : vidéoprojecteur à installer		3 006 €	1 503 €	1 503 €																	
		12 - Modernisation des TP Vision - Salle D427		7 094 €	3 547 €	3 547 €																	
		13 - Remplacement d'un tireur automatique		11 838 €	5 919 €	5 919 €																	
		16 - Poste de travail pour synthèse		1 920 €	960 €	960 €																	
			Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique		47 812 €	19 406 €	19 406 €	9 000,00 €		22 502	0						22 502	0					
			04 - Couplage Fibre champs évanescent: Fer à souder à gaz + recharges		147 €	74 €	74 €			147							147						
			04 - Couplage Fibre champs évanescent: Ordinateur de commande		466 €	233 €	233 €			466							466						
			04 - Couplage Fibre champs évanescent: Platinas d'étrage et contrôleurs, supports, platine de micro-positionnement		5 003 €	2 502 €	2 502 €			5 003							5 003						
	04 - Couplage Fibre champs évanescent: Spectromètre USB haute résolution		4 730 €	2 365 €	2 365 €			4 730							4 730								
	05 - Traitement Optique d'image et reconnaissance de formes: Banc optique et accessoires		4 200 €	2 100 €	2 100 €			4 200							4 200								
	05 - Traitement Optique d'image et reconnaissance de formes: Ordinateur de commande		552 €	276 €	276 €			552							552								
	06 - Mise en place de TICE : préparation CAPES de sciences physiques et chimiques centrale d'acquisition		3 154 €	1 577 €	1 577 €			3 154							3 154								
	06 - Mise en place de TICE : préparation CAPES de sciences physiques et chimiques ordinateur de commande		668 €	334 €	334 €			668							668								
	09 - Tableau Blanc Interactif salle R08 et vidéoprojecteur		3 582 €	1 791 €	1 791 €			3 582							3 582								
	10 - TP Master "Sources de photons uniques": partie 1 Si Cofinancement de LABEX Action de Besançon 9000€		12 384 €	1 692 €	1 692 €	9 000,00 €																	
	14 - TP Master "Sources de photons uniques": partie 2 Compteur de photons		9 072 €	4 536 €	4 536 €																		
	15 - Equipement Multimédia de la Salle de TP A105		3 854 €	1 927 €	1 927 €																		
SHS			50 609 €	63 369 €	31 684 €	31 684 €		46 879	0	46 879	-7,37%	-7,37%		46 879	0	46 879	-7,37%	-7,37%					
	Rubrique 1 - Projets liés au renouvellement, au remplacement et à la mise aux normes des équipements devenus obsolètes + projets liés au respect des normes d'hygiène et de		20 048 €	10 024 €	10 024 €			13 253	0						13 253	0							
	03 - 14 Licences office		753 €	377 €	377 €			753							753								
	03 - 14 ordinateurs fixes		13 373 €	6 686 €	6 686 €			12 500							12 500								
	05 - Cartes de géographie végétale		1 324 €	662 €	662 €																		
	06 - Pied à coulisse & balance - Archéologie		1 008 €	504 €	504 €																		
	07 - Vidéoprojecteur - Musicologie		3 590 €	1 795 €	1 795 €																		
	Rubrique 2 - Projets innovants : 1 - Les langues et l'international		16 110 €	8 055 €	8 055 €			16 110	0						16 110	0							
	02 - ATTENTION UN PROJET COMMUN de 32 220 euros cofinancé par 2 composantes (Lettres et SHS). [INDISCOCIABLE de la ligne de la composante Lettres et Philosophie] : Acquisition d'un laboratoire de Langues - UFR SHS et Lettres		16 110 €	8 055 €	8 055 €			16 110							16 110								
	Rubrique 2 - Projets innovants : 2 - L'innovation pédagogique		27 211 €	13 605 €	13 605 €			17 516	0						17 516	0							
	01 - 1.1/2 ordinateurs portables - Psychologie		948 €	474 €	474 €			948							948								
	01 - 1.2/2 ordinateurs fixes - Psychologie		1 910 €	955 €	955 €			1 910							1 910								
	01 - 1.3/ Licences office - Psychologie		215 €	108 €	108 €			215							215								
	01 - 1.4/ Logiciel statistica - Psychologie		3 000 €	1 500 €	1 500 €			3 000							3 000								
	01 - 1.5/ Logiciel Qualtrics - Psychologie		4 200 €	2 100 €	2 100 €			4 200							4 200								
	01 - 1.6/ Logiciel Understanding Human Development - Psychologie		913 €	457 €	457 €			913							913								
	01 - 1.7/ Logiciel QDA Miner		6 330 €	3 165 €	3 165 €			6 330							6 330								
	04 - Visioconférence		9 694 €	4 847 €	4 847 €																		
SITE AUXERRE			€	14 810 €	7 405 €	7 405 €		0	0	0	-100,00%			0	0	0							
	Rubrique 2 - Projets innovants : 5 - Les projets des sites territoriaux		14 810 €	7 405 €	7 405 €			0	0						0	0							
	01 - Renouvellement de l'équipement d'une salle informatique de 17 postes à destination des étudiants de l'IUT et de l'UFR Sciences et Techniques		14 810 €	7 405 €	7 405 €			0							0								
SITE CHALON			4 778 €	25 495 €	9 653 €	9 653 €	6 190,00 €		0	0	-100,00%	-100,00%		0	0	0							
	Rubrique 2 - Projets innovants : 5 - Les projets des sites territoriaux		25 495 €	9 653 €	9 653 €	6 190,00 €		0	0						0	0							



## RECENSEMENTS DES DEMANDES DE PROJETS D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES 2016

Unité Budgétaire (Composante)	Critère dans lequel s'inscrit le projet	Ordre de priorité + projet	Montant attribué en 2015 50% UB + 50% CRB	Montant projet 2016 TTC	Financement Université (50%)	Financement Région (50%)	Autres financements	Financement / composante	Proposition CP lundi 02/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CP lundi 02/05/2016 SANS la part financement composante	variation montant attribué 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016	Dont fin comp. et autres fin	Proposition CFVU mercredi 11/05/2016 SANS la part financement composante et autres	variation 2016/2015 %	Variation montant attribué 2016/2015 SANS la part financement composantes et autres	Commentaires
		Rubrique 2 - Projets innovants : 5 - Les projets des sites territoriaux		56 133	0	0			↓	↓				↓	↓					↓
		TOTAL GENERAL		1 514 201	879 343	880 747														

**Commentaires :**

AVIS DE LA CFVU DU 11 MAI 2016 : AVIS FAVORABLE MOINS DEUX ABSTENTIONS